



Tour de la Plantade

DESCRIPTION DE LA RANDO

Village de départ : Parking de la Maison du Savoir à Saint-Laurent de Neste

Coordonnées GPS: N43° 04.786' E0° 28.904'

A la Maison du Savoir, prendre à gauche. Au croisement prendre en face. Plus loin à **Pont de la Baquère**, vous traversez la départementale (soyez prudents). Vous plongez dans la forêt sur la piste forestière et suivez l'itinéraire jusqu'à **Plantade** et plus loin encore **Médevielle**.

Prendre à gauche pour redescendre vers la D938 que vous traversez de nouveau pour rejoindre le village.



A DÉCOUVRIR :

L'exploitation forestière en montagne est toute une histoire. Il n'existait pas encore, dans les années «50» à «70», ni de tronçonneuses ni de pistes forestières pour alimenter en grumes les scieries locales afin de satisfaire les besoins immenses en bois pour l'industrie. Avec des outils sommaires, passe-partout et hache et surtout leur habilité et leur intelligence, des hommes parvenaient néanmoins à accéder et exploiter des forêts perchées sur des pentes souvent vertigineuses. La technique des tricâbles d'origine italienne, très ancienne, a permis la descente des grumes débitées en haut de ces pentes forestières par la seule gravité de celles-ci, accrochées par des pipes supportant les chariots rouleurs.

Plus récemment, afin de respecter le milieu exceptionnel de certaines contrées du département, et compte tenu du relief en fortes pentes, de l'insuffisance des pistes et des enjeux touristiques forts, c'est le câble aérien qui a de nouveau été choisi pour extraire les bois.

Cette technique permet notamment de réduire l'impact de l'exploitation sur le sol et le paysage, ainsi que les dérangements de la faune et de la flore, en limitant la pénétration des massifs.

Ces quelques exemples démontrent le potentiel du débardage par câble aérien dans quelques vallées du massif pyrénéen.

Le câble aérien est une belle alternative, voire l'unique parfois, pour répondre aux enjeux de sylviculture, de fréquentation, de protection des sols et des milieux, dans les forêts de montagne.



LES 10 CONSEILS AU RANDONNEUR:

- 1-Restons sur les sentiers, n'utilisons pas de raccourcis afin de limiter le piétinement des espèces et l'érosion
- 2- Ne laissons aucune trace de notre passage, ramassez et remportez vos déchets jusqu'à la prochaine poubelle. Soyez volontaire pour préserver l'environnement !
- 3- Partageons les espaces naturels : la randonnée n'est pas la seule activité pratiquée sur les chemins, restez attentifs aux autres usagers.
- 4- Refermons les clôtures et les barrières après notre passage
- 5- Gardons les chiens en laisse, nous le considérons comme un ami, les animaux sauvages le perçoivent comme un prédateur !
- 6-Ne dégradors ni les cultures, ni les plantations et ne dérangeons pas les animaux domestiques ou les troupeaux.
- 7- Laissons pousser les fleurs, elles sont plus jolies dans leur milieu naturel que dans un bouquet!
- 8-Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle soit potable
- 9- En période de chasse, renseignons-nous auprès des communes, certains itinéraires peuvent être dangereux 10- Veillons à ce que notre véhicule ne gêne pas le passage des engins forestiers ou agricoles, même le dimanche, ni celui des riverains.

Préservons nos sites, soyez acteur de la qualité de vos sites de randonnée ! Un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation...

Grâce au programme **Suric@te**, signalez toute anomalie sur le site sentinelles.sportsdenature.fr. Votre signalement sera traité par les fédérations sportives de nature et les conseils départementaux en lien avec le pôle ressources national des sports de nature du ministère des sports.











50 Saint Laurent de Neste Tél : 05 62 99 21 30



